



**SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L' AMÉNAGEMENT ET LA GESTION  
2022-21  
DE L' AÉRODROME BRIVE SOUILLAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt deux et le 29 septembre à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Brive, Salle Jules Bouchet, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 16 septembre 2022.

**DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. François PATIER - M. Yves GARY - M. Jean-Paul FRONTY - M. Jean-Louis LASCAUX - M. Julien BOUNIE - Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillères départementales : Mme Frédérique MEUNIER - Mme Pascale BOISSIERAS

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Valéry ELOPHE

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Frédéric GINESTE

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

**DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :**

Conseil Départemental de la Corrèze : Président : M. Pascal COSTE - Vice-Président : M. Francis COMBY

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe NAUCHE - Conseillers régionaux : M. Pascal CAVITTE - Mme Anabelle REYDY

**DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant M. Christian PRADAYROL - M. Walter MAMMOLA représentant M. Henri SOULIER - M. Eddie MARCOS représentant M. Philippe VIDAU

C.C.I. de la Corrèze : M. Olivier BRISSEAU représentant Mme Françoise CAYRE

C.C.I. du Lot : M. Xavier MIELVAQUE représentant M. Jean HUGON

Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Habib FENNI représentant M. Raphaël DAUBET

**DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric SOULIER donne pouvoir à Monsieur Julien BOUNIE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Alexandra DOUSSAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Plan d'actions en faveur de la transition écologique**

**RAPPORTEUR :** Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20220929-2022-21-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20220929-2022-21-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

L'urgence climatique impose à tous d'être des acteurs actifs de la transition écologique. La plateforme aéroportuaire de Brive Vallée de la Dordogne se mobilise avec les acteurs du territoire pour s'engager dans cette transition.

Dans cette optique, il est proposé au comité syndical un plan d'actions en faveur de la transition écologique qui associe les acteurs de la plateforme aéroportuaire. Le projet de plan d'actions joint à la présente délibération regroupe 16 actions autour de la sobriété, l'adaptation, la biodiversité, la mobilité et l'énergie.

Il est proposé au comité syndical :

- **D'approuver** le plan d'actions en faveur de la transition écologique,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions pour mener à bien les actions prévues dans le plan d'actions en faveur de la transition écologique.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget du Syndicat.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de suffrages exprimés : 18

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le Président

  
Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20220929-2022-21-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Transition écologique

Plan d'actions

Thématique	Intitulé actions	comment	coût	maître d'ouvrage	partenaire
énergie	un site producteur d'énergie	développer la production photovoltaïque sur la plateforme : ombrière, PV en toiture, ...	- surface estimée : 16 200 m <sup>2</sup> / bâtiment : 2 000 m <sup>2</sup> ombrière : 16 200 m <sup>2</sup>	SMABS - Régie ( AOT)	opérateur PV
	développer la mobilité partagée	mise en place d'un service d'autopartage	- 2 véhicules électriques type zoe	CABB	fédération d'électrification - SMABS
mobilité	développer la mobilité électrique	développer le parc de véhicules électriques	- nombre de véhicule électrique pour la régie : 1 véhicule utilitaire - 1 véhicule léger - Nombre de bornes de recharge pour les loueurs : à réfléchir en partenariat avec la fédération d'électrification	Régie	
	développer la mobilité électrique	faciliter l'accès à la plateforme aux véhicules électriques	- communiquer autour de la borne de recharge existante	Régie	fédération
Adaptation	stockage carbone	développer le réseau de transport en commun pour accéder au site	Communiquer autour des services de transport en commun desservant l'aéroport dans le cadre de l'aménagement du parking V. P2 => planter des essences locales (chêne, ...)	- Région Nouvelle Aquitaine - Agglomération de Brive	Régie
		développer la végétalisation des espaces	- planter des arbres sur les déblaisés	SMABS	
		préservier les habitats de l'azurée du serpolet	- réaliser une opération bombes de graines avec l'école de Nespouls - adopter une convention de gestion des sites référencés habitat pour le papillon - assurer l'entretien conformément à la convention adoptée	- 2300 € tous les 4 ans - 1500€ par intervention	école de Nespouls SMABS
		installation de ruches	- convention de mise à disposition de ruches à un apiculteur au fur et à mesure des renouvellements - étudier les possibilités d'usage et d'implantation	AMI et AOT ou redévance d'occupation temporaire de l'espace public	Régie - SMABS
sobriété		collecter les eaux de pluie		Régie	Régie
		remplacer les luminaires des bâtiments, canopées par des éclairages LED			
		poursuivre l'arrêt de l'éclairage public	Actuallement : l'éclairage est allumé en fonction des saisons (24h - 5h) et son extinction est pilotable par la régie. Analyser les postes d'optimisation de l'éclairage		Régie
		poursuivre et systématiser l'arrêt des éclairages entre les vols dans l'aérogare			Régie + prestataire sureté aéroport
	un site économe	régulation thermique sur les équipements			
		sensibiliser les utilisateurs de la plateforme aux écogestes			
		optimiser le tri des déchets	- mettre en place des équipements de tri sélectif (totem, PAV) - Redistribution des locaux poubelles à l'occasion du nouveau parking - Tri sélectif prévu mais pas en colonnes entières		Régie

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20220929-2022-21-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20220929-2022-21-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2022  
Date de réception préfecture : 06/10/2022